

■ **FONDATION PRINCE ALBERT II DE MONACO - SUISSE**, à Genève, quai du Seujet 12, c/o Rumpf François, 1201 Genève, CH-660-6433008-6. Nouvelle fondation. Acte constitutif du 20.06.2008. But: agir en vue de la prise de conscience de l'urgence s'attachant à la gestion durable et équitable des ressources naturelles; identifier, encourager et valoriser les initiatives et les solutions innovantes à mettre en oeuvre à cette fin, en particulier dans les domaines des changements climatiques, de la biodiversité et de l'eau (cf. acte de fondation pour but complet). Mention d'une réserve de modification du but en faveur du fondateur selon l'art. 86a CC. Organisation: conseil de fondation et organe de révision. Conseil de fondation: Rumpf François, de Bâle, à Céligny, président, De Graffenried Eric, de et à Berne, vice-président, et Schutz Lionel, de France, à Monaco, MCO, secrétaire, tous avec signature collective à deux. Organe de révision: Société fiduciaire d'Expertise et de Revision SA (CH-660-0296973-6), à Genève.
Registre journalier no 8500 du 30.06.2008
(04559582 / CH-660.6.433.008-6)